

Règlement des 24 heures de GRAIDE (Belgique)

A Epreuve de 24 heures hommes et 24 heures femmes (licenciés).

- **Circuit de 2.500m.** Tracé dans les rues du village de Graide. Départ de la Place du Tram (parc des marcheurs) **le samedi à 13h**, arrivée au même endroit **le dimanche à 13 heures**.
- Le poste de ravitaillement sera situé au demi-tour.
- **Récompenses** : Ne seront récompensés que les athlètes qui auront terminé les 24 heures et auront atteint : 130 km pour les femmes et 160 km pour les hommes.
- **Frais de déplacement** :
Pour les 20 premiers et les 10 premières ayant atteint (160 et 130 km)
L'indemnité sera calculée suivant tableau : Belgique, GDL, Pays-Bas : 40 €
Suisse : 70 €, Royaume-Uni : 50 €, Allemagne : 50 €, autres pays : 120 €
France : Alsace : 70 €, Bretagne : 80 €, Loire : 100 €, Marne : 50 €, Meuse : 50 €,
Midi : 120 €, Normandie : 75 €, Paris : 55 €, Pas-de-Calais : 60 €,
Rhône-Alpes : 100 €, Vosges : 65 €
- **Hébergement gratuit pour les marcheurs et les accompagnateurs du vendredi au lundi matin !**
- Le repas du samedi midi sera gratuit pour les marcheurs, 12 € pour les accompagnateurs.
- Les inscriptions doivent parvenir pour le vendredi 12 août à Mr Grandjean Michel
17, rue de Bellefontaine
5555 Bièvre Tél. : 061/ 51 15 15 e-mail : leducjack@yahoo.fr
- Un droit de participation de 12 € non remboursable sera demandé à l'enlèvement des dossards. (15 € pour les inscriptions le jour de l'épreuve)
- Nous souhaitons le paiement en liquide car les chèques nous posent problème, MERCI !
Une caution de 20 € sera demandée pour la chasuble.
- Les organisateurs en collaboration avec A.C. Bertrix Basse Semois sont assurés en responsabilité civile.
- Les concurrents sont tenus de respecter le règlement général des Circuits Sélectifs à Paris-Colmar et la François 1er.

B. Epreuve de 24h pour non licenciés et C. 24 h par équipe de 3 ou 4

- Epreuve de 24h tant pour les hommes que pour les femmes (classement séparés)
- Récompenses : lots en nature.
- Pas de frais de déplacement.
- Droit d'inscription : 14 € pour les non licenciés. 27 € par équipe composée uniquement de licenciés et 32 € par équipe avec un ou plusieurs non-licenciés.
- Arrivées : après 24h00 de marche.
- Les autres points ci-dessus s'appliquent également aux non licenciés et aux équipes.
- **Nous acceptons également des équipes de plus de 4 pour marcheurs non confirmés car beaucoup nous ont posé la question et cela nous permet d'attirer du monde.**